

Quotiden "Haut de gamme" : annoncé

Autor(en): **Imhof, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 1012

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse doublée

(pi) De nombreux défenseurs de l'environnement affichent leur mépris face à l'Europe communautaire, perçue comme une machine se souciant davantage de son produit intérieur brut que des effets d'un grand marché sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol. Cette attitude pourrait bien changer au fur et à mesure que la Communauté européenne s'attaquera aux conséquences de son intégration, comme elle commence de le faire pour les questions liées à l'environnement, avec la publication d'un rapport à la fois alarmant par ses prévisions et rassurant quant aux mesures proposées. Et ceux qui ne manquent pas une occasion de dépeindre la Communauté comme une structure anti-démocratique se retrouveront peut-être à applaudir lorsque, par les vertus d'un processus de décision échappant encore largement aux contrôles du peuple et de son Parlement, une réunion de ministres décidera l'introduction de mesures réclamées chez nous depuis fort longtemps. L'AST ne s'en cache d'ailleurs pas, elle qui intitule son dernier service de presse «Politique de l'environnement – La Suisse ne doit pas se laisser prendre de vitesse par la Communauté européenne».

Les experts de la CE prévoient en effet que la croissance supplémentaire du PIB engendrée par le marché unique — de l'ordre de 4,5 à 7% à moyen terme et jusqu'à 25 à 30% à long terme — provoquera une forte augmentation des nuisances, notamment dans le domaine des transports et de l'énergie. La Commission de la CE souhaite pour sa part redéfinir le principe du report des coûts d'une pollution sur celui qui en est responsable. Aux coûts de prévention, il s'agira dans le futur d'additionner les coûts des dommages causés par des émissions non évitables. Le chiffre de 300 milliards de francs est avancé concernant les coûts sociaux du trafic à l'intérieur de l'Europe communautaire, somme qui devrait être à terme prise en charge par ceux qui en sont à l'origine: transporteurs et propriétaires de véhicules. D'une manière générale, il est question d'impôts écologiques, d'une taxe sur le CO₂ et d'autres instruments propres à orienter les consommateurs vers des mesures d'économie ou des agents

énergétiques non polluants. On retrouve là les grands thèmes de l'intervention remarquée d'Adolf Ogi devant l'assemblée générale de la LITRA (voir DP n° 1011). A savoir qu'il n'y a aucune raison que l'Etat subventionne la mobilité en prenant seul en charge les frais importants de lutte contre la pollution provoqués par le trafic. Le même discours vaut naturellement pour l'industrie, mais il est sensiblement plus facile à faire passer dans le public dans la mesure où il y a moins de patrons que d'automobilistes-électeurs. ■

ZURICH

Les voies étroites de la démocraties

(pi) De nombreux Romands connaissent de nom Andreas Gross, qui est intervenu dans plusieurs débats comme représentant du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA). Or en juin 1989, le Conseil d'Etat zurichois avait accordé un crédit de 110'000 francs pour la réalisation d'un projet primé dans un concours et destiné à être présenté dans le cadre des festivités du 700^e: «Lehrzug Demokratie». C'est Andreas Gross et un enseignant de Pfäffikon qui sont à l'origine de cette exposition itinérante qui sera consacrée à l'histoire de la démocratie, à sa signification actuelle et aux possibilités de la démocratie directe dans le futur. Parallèlement, un cours sur le même thème devait être mis sur pied à l'intention des enseignants du canton. Avant de prendre sa décision, le Conseil d'Etat s'était demandé si Andreas Gross était la personne appropriée pour une telle démarche, et sa réponse fut alors positive. Mais l'exécutif cantonal zurichois est revenu sur sa décision, parce que Gross, dans le cadre du GSSA, s'est récemment «engagé clairement et fermement dans l'appel pour un refus du service militaire, ce qui est contraire aux principes démocratiques d'un Etat de droit. Il ne jouit donc plus de la confiance nécessaire pour la réalisation d'un projet dont le but est d'aider à mieux comprendre la démocratie». Et d'ajouter: «Nous n'avons aucune confiance en M. Gross en tant que professeur de démocratie». Les crédits sont donc coupés et seules les sommes déjà dépensées (environ 40'000 francs) restent acquises au projet.

Pour sa part, Andreas Gross estime que les frontières de la démocratie telles que délimitées par les autorités zurichoises sont trop étroites. On peut d'ailleurs relever que, dans le contexte actuel de redéfinition du rôle de l'armée, l'appel du GSSA devrait être pris comme une participation à ce débat et non en tant que volonté de saper les fondements de notre Etat de droit. Et même si cet appel est en soit punissable (art. 276 du Code pénal: *Celui qui aura publiquement provoqué à ... une violation des devoirs de service ... sera puni de l'emprisonnement*) il n'a pas fait l'objet de poursuites. Enfin, l'esprit d'ouverture dans lequel est censé se dérouler la commémoration de la naissance de la Confédération devrait autoriser la participation de gens tels que M. Gross, ce dernier ayant au moins le mérite de participer activement aux débats en cours, même si c'est parfois en y apportant des réponses qui sortent du strict cadre tracé par l'officialité. ■

QUOTIDIEN «HAUT DE GAMME»

Annoncé

(pi) Le lancement d'un quotidien romand «haut de gamme» est confirmé (voir DP n° 1011) et Jacques Pilet va se charger de réunir une équipe. Il ne devrait pas rencontrer trop de difficultés et pourra profiter des plumes actuellement sous-employées par Edipresse — on pense notamment à 24 Heures — et du climat d'incertitude qui règne à la radio et à la télévision.

L'alliance entre Edipresse et Ringier, même si elle fait ricaner (jaune?) certains, était prévue. Elle est aussi, comme nous l'avons dit, conforme aux positions de ces deux groupes sur le marché et à leurs ambitions, évidemment motivées par des considérations mercantiles, la «passion» de la presse n'ayant rien à voir dans cette entreprise au niveau des éditeurs.

Les Romands actuellement obligés de lire la presse zurichoise pour suivre sérieusement l'actualité fédérale suffiront-ils à assurer une base solide à ce nouveau titre? Le *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne* annoncent déjà qu'ils ont eux aussi des projets dans leurs tiroirs. Ils risquent pourtant, comme d'autres, de payer cher le fait de s'être insuffisamment affirmé dans ce créneau par le passé. ■